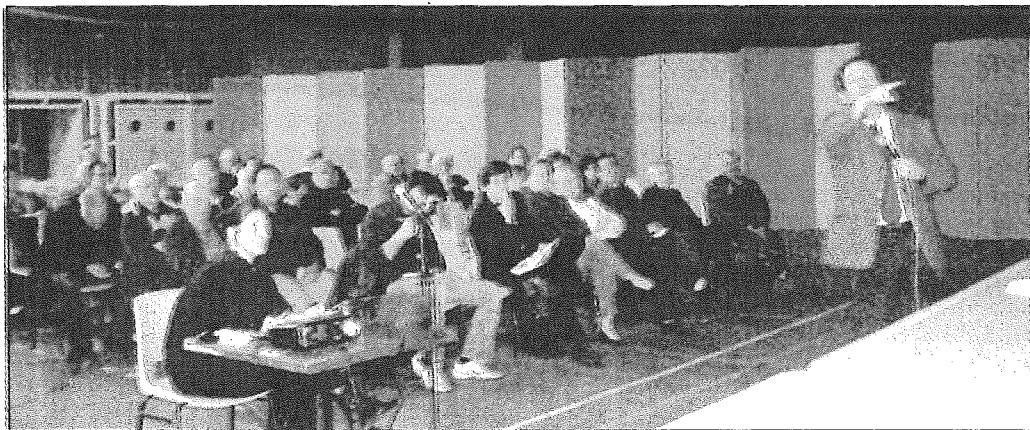


Ecoquartier : un projet ambitieux

En accueillant les Charmontais venus s'informer le maire, Denis Sommer, a rappelé les raisons de ce projet d'écoquartier : besoins de logements, le site choisi est au cœur de l'Aire urbaine, de la future liaison nord, à proximité des équipements structurants : gare TGV, université, Technoland, site médian. Il a souligné les trois étapes du projet : concertation, création de la ZAC et enfin réalisation. En un mot : *« un projet de ville ambitieux, concerté, réfléchi, une dynamique participative. »*

Prenant à son tour la parole, l'adjoint à l'urbanisme, Régis Gaiffe, a indiqué que quatre ateliers ont été mis en place afin de définir, dans la concertation avec les Charmontais et les professionnels, les objectifs pour la réalisation de ce projet. Donc : *« réfléchir ensemble : programme, mixité, équipements espaces publics ; déplacements, mobilités nouvelles ; environnement, énergies, gestions des chantiers ; gouvernance, communication et participation. Voilà les grandes lignes de ces ateliers auxquels ont participé près de cent personnes, où se sont rencontrés jusqu'à 45 personnes simultanément. »*

Del'intérêt fort que suscite le projet, il ressort le désir de la



Des explications très pertinentes.

recherche de déplacements nouveaux qui permettront à ce quartier d'être un modèle de calme, les voitures stationnant toutes dans un « silo », les arrêts en bas des logements étant brefs, d'où gardiennage, création d'un « pédibus », chemin enfants-écoles, avec la participation des adultes, une signalisation exceptionnelle afin de bien se repérer.

La recherche d'énergies renouvelables est indispensable pour préserver l'avenir et apprendre à consommer différemment.

Enfin, il s'agit de pérenniser la participation de tous avec une communication régulière, en associant le plus grand

nombre : Charmontais, associations de la ville, artistes, afin que chacun puisse s'exprimer pour enrichir le projet.

En résumé : *« les réflexions engagées ne doivent pas se limiter à l'écoquartier mais être élargies au reste de la commune. Il doit être pensé pour ses habitants mais aussi pour les usagers. Des offres complémentaires de services et de commerces de proximité doivent être conçues. Les déplacements piétons, poussettes, handicapés doivent être pensés en termes d'accessibilité pour tous. »*

Il est aussi question de créer une association des usagers du quartier dès la création de

la zone afin qu'elle puisse suivre l'élaboration du projet : respect du cahier des charges en particulier.

Les prochaines étapes consisteront à recueillir l'avis des services de l'Etat, approuver le dossier de création par le conseil municipal et engager les démarches en vue de la désignation d'un aménageur, élaborer le dossier de réalisation.

A la question d'un participant : *« Quel promoteur ? »*, le maire a répondu : *« Nous en espérons plusieurs car nous ferons plusieurs lots afin, que, tout en respectant le cahier des charges, il y ait une émulation créatrice d'efforts et de diversité. »*